



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2010-2011

TT

Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

Procès-verbal de la réunion du 14 juillet 2011

ORDRE DU JOUR :

Explications de M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères, sur la situation en Libye

*

Présents : M. Xavier Bettel, M. Fernand Boden, M. Félix Braz, M. Félix Eischen, Mme Lydie Err, M. Ben Fayot, M. Norbert Hauptert, M. Fernand Kartheiser

M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères

Mme Tania Tennina, Administration parlementaire

*

Présidence : M. Ben Fayot, Président de la Commission

*

Explications de M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères, sur la situation en Libye

Le Ministre des Affaires étrangères informe les membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration sur la rencontre qui a eu lieu la veille à Bruxelles entre les Ministres des Affaires étrangères des pays du Benelux et le représentant du Conseil national de transition (CNT) de la Libye, Mahmoud Jibril.

La situation actuelle met en évidence que Kadhafi est affaibli aussi bien d'un point de vue politique que militaire. Cependant, il garde encore une mainmise sur Tripoli.

Le CNT, qui se veut le représentant légitime du peuple libyen, a été reconnu par le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas comme le seul représentant légitime, cependant uniquement durant cette phase de transition. Il compte actuellement 49 membres, le but étant d'arriver à 55 membres.

Des réflexions sont en cours concernant l'avenir politique de la Libye une fois que le conflit militaire sera terminé, ce qui ne devrait pas tarder. Le principal défi sera de chasser Kadhafi du pouvoir et de procéder à une réconciliation nationale à travers l'avènement d'un Etat démocratique.

La position des pays membres de l'Union africaine face au régime de Kadhafi est à nuancer, étant donné qu'officiellement ils ne s'y opposent pas (compte tenu des intérêts libyens dans nombre de ces pays), mais le critiquent officieusement.

La personne qui pourrait apporter une vraie plus-value aux négociations est l'ancien Ministre des Affaires étrangères jordanien M. Al Khatib, aujourd'hui représentant du Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon. Il propose de former un conseil présidentiel avec deux représentants du régime et deux représentants du CNT qui désigneraient un président. Le premier ministre libyen ne s'est pas encore prononcé sur ce sujet. Un des problèmes majeurs en Libye est que le pouvoir du clan Kadhafi est tellement diffus qu'il affaiblit le rôle du premier ministre de manière considérable.

La Turquie essaye de présenter un programme de négociations. Les Etats-Unis aussi, même s'ils sont davantage impliqués dans la résolution du conflit en Syrie.

A ce stade il est nécessaire qu'une proposition se cristallise pour qu'elle puisse être présentée au régime libyen dont le pouvoir est détenu par Kadhafi, en tant que chef de l'armée, et par ses fidèles collaborateurs.

Pour comprendre la situation militaire il faut savoir que Kadhafi a décentralisé le pouvoir militaire dans son pays de façon à ce que l'armée ne soit pas en condition d'organiser un putsch contre lui.

Momentanément la situation à Tripoli est très complexe. Les personnes doivent attendre jusqu'à trois jours pour recevoir 20 litres d'essence.

Etant donné que les partisans du clan Kadhafi hésitent à s'en distancer, M. Jibril a fait appel à l'Union européenne à lancer un message de solidarité et d'appui envers les dissidents. D'après les informations de M. Jibril une révolte pourrait être en train de s'organiser à Tripoli.

La situation militaire se serait stabilisée à l'est. Cependant il faut rester prudent car les villes de Benghazi et Misrata sont dépendantes du régime pour leur approvisionnement en eau.

L'argent du pétrole qui a été placé à l'étranger par Kadhafi et qui appartient au peuple libyen a été gelé suite à une décision des Nations unies qui propose d'investir cet argent dans de l'aide humanitaire au peuple libyen. La Turquie a mis en place un système qui consiste à prêter de l'argent au CNT et à utiliser l'argent gelé dans ses banques comme garantie. D'un point de vue juridique cette procédure est très risquée étant donné que l'argent libyen n'a pas été confisqué mais seulement bloqué par le Conseil de sécurité de l'ONU. Une autre solution discutable serait d'injecter cet argent directement dans les canaux de l'aide humanitaire liée à l'ONU.

Dans ces discussions autour de l'affectation de l'argent libyen, il ne faut pas perdre de vue le but qui est celui d'apporter de l'aide aux civils qui doivent lutter contre un régime et une armée qui compte des milliers de mercenaires.

Afin d'apporter un soutien au CNT, l'UE a envoyé une représentation à Benghazi. Les pays du Benelux feront de même.

Tripoli et le sud-ouest du pays sont encore sous l'emprise militaire de Kadhafi.

D'un point de vue économique, il existe encore un flux d'exportation du pétrole de Benghazi vers notamment l'Italie et les Pays-Bas. L'affectation du pétrole en provenance de l'ouest du pays n'est pas claire.

Discussion

Les points suivants sont à retenir de la discussion.

- En Turquie la somme d'argent bloquée provenant du régime Kadhafi est de 3 milliards de dollars. Le gouvernement turc serait disposé à prêter par exemple un milliard de dollars aux rebelles libyens en échange de la garantie de l'argent bloqué sur son territoire.
- Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé de geler les avoirs libyens. Néanmoins, s'il s'avérait que la population libyenne était dans une situation humanitaire intenable, il pourrait décider de débloquer cet argent pour venir en aide à la population. L'appel provenant des rebelles pour obtenir des armes pose problème étant car cela nous relance dans une logique de guerre qui est manifestement contraire à la résolution de l'ONU.
- Les pays du Benelux ont déboursé 7,2 millions d'euros (dont 1,8 millions du Luxembourg) pour venir en aide à la population libyenne.
- Les relations entre la Libye et l'Egypte sont très mauvaises. L'Egypte refuse de faire entrer sur son territoire des réfugiés libyens et n'apporte aucune aide humanitaire. Alors que les relations avec la Tunisie sont assez bonnes. L'ONU a fait le bon choix en demandant l'appui des pays asiatiques pour organiser l'aide humanitaire en Libye.
- L'OTAN continue à faire pression sur l'armée de Kadhafi et à supporter les rebelles libyens, mais il est improbable qu'elle décide de lancer une attaque définitive contre Kadhafi. Il se peut que la solution au conflit soit plutôt politique que militaire.

Le Président de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration informe les membres que l'ambassade d'Italie invite la commission à un déjeuner. La date du 28 septembre 2011 est retenue et sera communiquée à l'ambassade.

Luxembourg, le 18 juillet 2011

La secrétaire,
Tania Tennina

Le Président,
Ben Fayot